

# SÉCURITÉ INCENDIE / RTAA DOM

## FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

### 25 ET 26 MARS 2014

#### Formateur :

**Jean-Michel d'HOOP**

Ingénieur ETP

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Ingénieur diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics, Jean-Michel d'HOOP a successivement été contrôleur technique dans la construction (SOCOTEC), maître d'œuvre (BET), puis maître d'ouvrage (FNAC) avant de se consacrer totalement au conseil en maîtrise et gestion des risques dans le cadre du CNPP, puis d'un grand cabinet de courtage d'assurance (Marsh Conseil).

Jean-Michel d'HOOP est Expert Honoraire près la Cour d'appel de Paris, dans la rubrique « bâtiment sécurité incendie » depuis 1985. Il ainsi acquis une grande expérience des situations d'échec ou de litiges concernant les moyens de prévention et de protection dans les bâtiments du tertiaire comme dans le secteur industriel.

Il intervient fréquemment comme animateur, en France et à l'étranger, dans des actions de formation et des séminaires concernant la sécurité incendie dans l'entreprise et est enseignant à l'École Spéciale d'Architecture de Paris.

---

#### Lieu :

Siège du CAUE, 12, rue Mgr de Beaumont à St Denis

---

#### Coût de la formation :

150 € par participant  
(le prix comprend la formation et le déjeuner)

---

#### Renseignements et inscriptions

Tél : 0262 21 60 86

courrier@caue974.com

## PROGRAMME

### Mardi 25 mars

#### Matin

##### Le risque d'incendie aujourd'hui et ses conséquences

##### Les fondamentaux de la sécurité incendie :

- Les effets de l'incendie
- Quelques statistiques
- La combustion (film de 17 min) et le développement du feu

#### Après-midi

##### Les outils de sécurité incendie :

- Les concepts
- Les structures et le compartimentage
- La détection, le SSI
- Les moyens manuels d'extinction
- L'extinction automatique (sprinkleur)
- Le désenfumage

---

### Mercredi 26 mars

#### Matin

##### Les principes essentiels de la réglementation : une réglementation prescriptive.

- Habitation
- ERP
- IGH
- Établissements de Travail
- ICPE

##### Difficultés et échecs dans l'application des textes : exemples concrets.

##### Les responsabilités

#### Après-midi

##### Les réglementations à l'étranger

- Extinction automatique
- Évaluation économique
- Responsabilité du maître d'œuvre
- Rôle de l'assurance

##### Ingénierie de sécurité incendie

- L'ingénierie à l'étranger (Fire Safety Engineering) : par objectif.
- L'ingénierie en France : le PN-IS
- L'arrêté du 22 mars 2004
- Quelques exemples concrets (immeubles LODS, Parlement Européen, étude de cas SFPE).

##### Les assurances

- Assurances RC, construction, incendie.
- Principes de tarification : prise en compte de la prévention
- Règle proportionnelle
- Règles techniques APSAD, codes NFPA, Règles FM.



# SÉCURITÉ INCENDIE / RTAA DOM

## FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

### 25 ET 26 MARS 2014

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au CAUE 12 rue Mgr de Beaumont BP 20 868 - 97477 Saint-Denis Cedex ou  
par fax au 0262 21 37 52

Renseignements : Catherine Morel - Tél : 0262 21 60 86

**Tarif de la formation par stagiaire : 150 €**

Restauration prévue sur place et incluse dans le coût

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Raison sociale ou organisme : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

E-mail : .....

Je joins un chèque de 150 € en confirmation de mon inscription.

Date : .....

Signature :



Le CAUE est un organisme de formation agréé (N° 98970020197).  
Une aide à la formation peut être accordée par l'organisme de financement  
correspondant au mode d'exercice de chacun.